

Bilan 2021 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

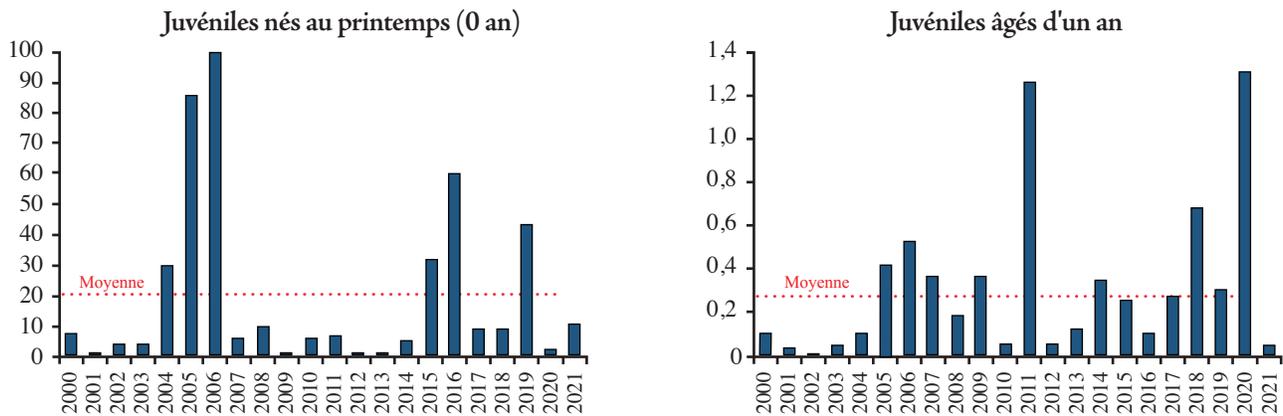
L'éperlan arc-en-ciel et la ouananiche dans le lac Saint-Jean

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) mesure annuellement l'abondance de l'éperlan, puisque celui-ci constitue la principale source de nourriture de la ouananiche. **En 2021, l'indice d'abondance des éperlans juvéniles nés au printemps (0 an) est de 10,5 éperlans/1 000m³ d'eau**, ce qui est deux fois inférieur à la moyenne des 20 dernières années.

En ce qui concerne les éperlans âgés d'un an, en 2021, l'abondance est de **0,05 éperlan/1 000m³ d'eau**. Il s'agit d'une diminution considérable par rapport à 2020, qui avait pourtant enregistré le record des 20 dernières années. Par rapport à la moyenne, c'est plus de six fois inférieur à celle-ci.

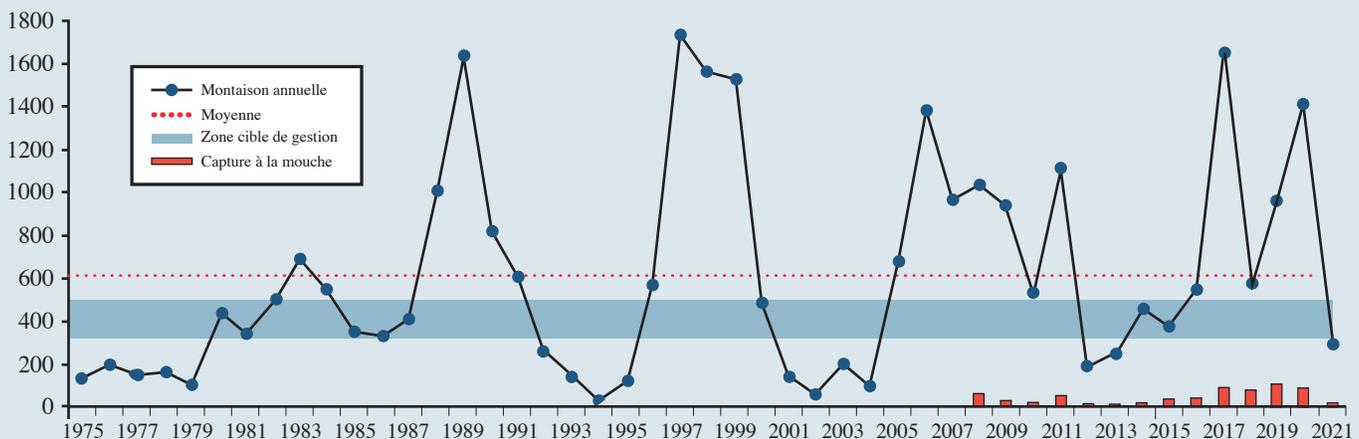
Depuis quelques années, l'abondance de l'éperlan affiche de grandes variations qui sont typiques de l'espèce. De façon globale, l'abondance se maintient à des niveaux acceptables pour soutenir l'alimentation de la ouananiche. Nous n'observons plus de situations aussi critiques que celles qui avaient cours au début de 2000 ou de 2010 par exemple. **Tout porte à croire que ce soit le résultat d'une meilleure gestion de la pêche à la ouananiche et de l'amélioration des sites de reproduction de l'éperlan dans le lac.**

Abondance de l'éperlan arc-en-ciel en août dans le lac Saint-Jean (n^{bre} d'éperlan/1 000 m³ d'eau)



En 2021, 291 ouananiches ont migré pour se reproduire dans la rivière Mistassini. Malgré cette diminution notable (en comparaison de 1 358 en 2020), cette donnée se trouve très près de la zone cible de gestion. Rappelons qu'un nombre de reproducteurs au-dessus de la zone n'est pas souhaitable en raison de la prédation sur l'éperlan qu'engendrent leurs descendants. La ouananiche a ainsi entamé la phase descendante de son cycle d'abondance normal. Pour gérer la ressource de manière optimale et éviter de la surexploiter, en 2022, la limite de prise quotidienne passera de 3 à 2 ouananiches par jour pour la pêche sportive.

Montaisons de ouananiches dans la rivière Mistassini, dénombrées à la passe migratoire de la 5^e Chute



Pour plus de détails, consultez le bilan complet à l'adresse suivante : www.mffp.gouv.qc.ca/publications/faune/bilan-eperlan-ouananiche-LSJ-2021.pdf